

Association Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY-

Rapports du Commissaire aux Comptes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport Général

Expert comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

23 Rue du lac de Tibériade, « Résidence carré des M », Appt 1/3, les berges du lac, 1053 Tunis - Tunisie.

Tunis le 21 Décembre 2018

**Mesdames & Messieurs les Membres
de l'Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY-
12 Rue du Sénégal, Place d'Afrique,
1002 Tunis Belvédère**

En exécution du mandat qui vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des produits et des charges, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total des fonds associatifs positifs de 105 421 dinars tunisiens.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du commissaire aux comptes» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de l'association avec la réglementation en vigueur.

Selim KOUIDHI

Expert-comptable


Selim KOUIDHI
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
23, Rue du Lac de Tiberiade les Berges du Lac

Etas financiers

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Arrêté au 31 Décembre 2017
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		3 723	3 723
Moins : amortissements		-2 654	-1 413
	III.1	1 069	2 310
Immobilisations corporelles		40 131	17 482
Moins : amortissements		-14 591	-8 528
	III.1	25 540	8 954
Immobilisations financières		1 200	1 200
Total des actifs non courants		27 809	12 464
<u>Actifs courants</u>			
Autres actifs courants		6 098	4 797
Moins : Provisions		-2 947	-2 947
	III.2	3 151	1 850
Liquidités et équivalents de liquidités	III.3	74 461	37 248
Total des actifs courants		77 612	39 098
Total des actifs		105 421	51 562

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Arrêté au 31 Décembre 2017
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Fonds associatifs et passifs	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>Fonds associatifs</u>			
Fonds nets		6 291	6 291
Résultats antérieurs non affectés		-20 531	-20 437
<u>Total des fonds associatifs avant résultat</u>		<u>-14 240</u>	<u>-14 146</u>
Résultat de l'exercice avant affectation		53 375	-94
Total des fonds associatifs après résultat	III.4	39 135	-14 240
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		3 145	3 145
Dettes auprès de l'Association Mère	III.5	22 180	22 180
Total des passifs non courants		25 325	25 325
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.6	27 286	27 779
Autres passifs courants	III.7	13 675	12 698
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Total des passifs courants		40 960	40 476
Total des fons associatifs et des passifs		105 421	51 562

L'état des produits et des charges
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
		2017	2016
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	IV.1	467 689	279 207
Total produits d'exploitation		467 689	279 207
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats d'exploitation		5 204	3 389
Charges de personnel	IV.2	155 981	112 613
Dotations aux amortissements et aux provisions		7 304	5 330
Autres charges d'exploitations	IV.3	244 170	156 303
Total charges d'exploitations		412 659	277 635
Résultat d'exploitation		55 030	1 572
Charges financières nettes	IV.4	-1 694	-1 661
Autres pertes ordinaires		-8	-23
Autres gains ordinaires		47	18
Résultat des activités ordinaires avant impôt		53 375	-94
Impôt sur les bénéfices		0	0
Excédent des produits sur les charges		53 375	-94

Etat de Flux de Trésorerie
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
 Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2017
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	53 375	-94
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 304	5 330
Variation des :		
Autres actifs	-1 300	3 061
Fournisseurs	-494	8 031
Autres passifs	977	-1 014
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	59 862	15 314
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-22 649	-7 517
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-22 649	-7 517
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement d'emprunt auprès de l'Association Mère	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	37 213	7 797
Trésorerie au début de l'exercice	37 248	29 451
Trésorerie à la clôture de l'exercice	74 461	37 248

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est une association créée en date du 28 Aout 2012 sous le nom de Centre de Recherche et de Réhabilitation des Victimes de la Torture - Mission Tunisie - . La constitution a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°104 du 30 Aout 2012. A cet effet, l'association est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Le bureau de la mission en Tunisie est rattaché directement à l'Association Mère - DIGNITY (Danish Institut Against Torture) - établie à Copenhague. Cette dernière constitue la source exclusive des revenus de la mission en Tunisie.

A la constitution, l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est légalement représenté par son Président : Mme Lamia Louise CHEHABI. Toutefois, à la date de l'arrêté des états financiers le Président est Mr Giorgio CARACCILO.

La mission en Tunisie a pour objet de:

- Effectuer des recherches sur les causes et les effets de la torture
- Assurer la réhabilitation des victimes de torture
- Assurer des formations relatives à la prévention de la torture

II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été élaborés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996.

Ces états financiers sont composés d'un bilan, d'un état de résultat, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 sont les suivants :

- 1- Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Immobilisations incorporelles	33%
Installations et aménagements	10%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Immobilisations dont la valeur est < 200 DT	100%

- 2- Les revenus perçus en monnaie étrangère (Couronne Danoise - DKK) provenant de l'Association Mère sont comptabilisés suivant le taux de change en vigueur à la date d'opération tel que prévu par la Banque Centrale de Tunisie.

III. LES NOTES AU BILAN

III.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017 est de 1.069 DT correspondant à la valeur comptable nette des licences informatiques acquises en 2015.

Les immobilisations corporelles sont passées de 8.954 DT au 31 décembre 2016 à 25.540 DT au 31 décembre 2017. La variation est détaillée ci-dessous :

En TND	2017	2016
Installation et aménagements	5 024	5 024
Equipements de bureau	14 754	4 022
Matériel Informatique	20 353	8 436
(-) Amortissement	-14 591	-8 528
Immobilisations corporelles	25 540	8 954

Le tableau de variations des immobilisations se présente comme suit :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017

DESIGNATION	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENT		V.C.N AU 31/12/2017		
	Au 31/12 /2016	Acquisitions 2017	Au 31/12/2017	Anterieur 2017		Amt. Cumules	
Immobilisations Incorporelles							
Licenses	3 723	0	3 723	1 413	1 241	2 654	1 069
S/TOTAL	3 723	0	3 723	1 413	1 241	2 654	1 069
Immobilisations Corporelles							
Installations et aménagements	5 024		5 024	565	486	1 051	3 974
Equipements de bureau	4 022	10 731	14 754	2 907	2 166	5 073	9 681
Matériel Informatique	8 436	11 918	20 353	5 056	3 411	8 467	11 886
S/TOTAL	17 482	22 649	40 131	8 528	6 063	14 591	25 540
TOTAL GENERAL	21 205	22 649	43 854	9 941	7 304	17 245	26 609

II.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont passés de 1.850 DT au 31 décembre 2016 à 3.151 DT au 31 décembre 2017. Le détail est le suivant :

En TND	2017	2016
Charges constatées d'avance	3 151	1 850
Autres actifs courants	2 947	2 947
(-) Provision	-2 947	-2 947
Autres actifs courants	3 151	1 850

III.3 Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 74.461 DT au 31 décembre 2017 enregistrant une augmentation de 37.213 DT par rapport au 31 décembre 2016.

Les banques en devises correspondent aux avoirs de l'association en Euro actualisés au cours BCT au 31 décembre 2017.

En TND	2017	2016
Banque en dinars	52 643	36 659
Banque en devises	21 290	415
Caisse	528	174
Liquidités et équivalents de liquidités	74 461	37 248

III.4 Fonds associatifs

Le tableau de variation des fonds associatifs se présente comme suit :

En TND	Fonds Associatifs	Résultats antérieurs non affectés	Résultat de l'Exercice	Total Fonds Associatifs
Solde au 01/01/2017	6 291	-20 437	-94	-14 240
Résultats antérieurs non affectés		-94	94	0
Résultat de l'exercice avant affectation			53 375	53 375
Solde au 31/12/2016	6 291	-20 531	53 375	39 135

Les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été affectés en raison de non tenu d'une Assemblée Générale Ordinaire, qui a pour rôle d'approuver les états financiers et d'affecter les résultats enregistrés.

*Il s'agit réellement du loyer payé par l'association mère et relatif à une période préalable à 2013 le choix a été fait de rattacher à l'exercice 2013 en utilisant le compte 10700 présenté au niveau des fonds associatifs.

III.5 Dettes auprès de l'Association Mère

Le solde de la dette auprès de l'Association Mère s'élève à 22.180 DT au 31 décembre 2017. Cette dette représente la prise en charge par l'Association Mère de certaines dépenses de l'association et qui ont été directement payées par la mère lors des exercices antérieurs.

Ces montants ne sont pas encore remboursés à la clôture de l'exercice 2017.

III.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 27.286 DT au 31 décembre 2017 contre 27.779 DT au 31 décembre 2016. Le détail de cette rubrique est présenté ci-dessous :

En TND	2017	2016
Fournisseurs d'exploitation	22 647	16 709
Fournisseurs, factures non parvenues	4 639	11 070
Fournisseurs et comptes rattachés	27 286	27 779

III.7 Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 13.675 DT au 31 décembre 2017 contre 12.698 DT au 31 décembre 2016 :

En TND	2017	2016
Personnel, rémunération due	8 718	6 199
Etat et collectivités locales	2 790	5 039
CNSS	2 167	1 460
Autres passifs courants	13 675	12 698

IV. LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

IV.1 Revenus

Les revenus réalisés pendant l'exercice 2017 s'élèvent à 467.689 DT.

Ces revenus proviennent exclusivement des fonds étrangers octroyés par l'Association Mère.

IV.2 Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2017 sont de 155.981 DT enregistrant une augmentation de 43.368 DT par rapport à l'exercice 2016. Le détail est présenté ci-dessous :

En TND	2017	2016
Salaires bruts	131 838	95 666
Charges patronales	22 373	16 231
Provision pour congé à payer	707	715
Autres charges du personnel	1 064	
Charges du personnel	155 981	112 613

IV.3 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 244.170 DT au 31 décembre 2017 contre 156.303 DT au 31 décembre 2016. Elles se détaillent comme suit :

En TND	2017	2016
Mission, déplacements et réceptions	91 995	39 406
Honoraires	92 028	48 939
Location	20 580	19 775
Dons	22 400	0
Frais postaux et télécommunication	4 882	5 495
Formation	2 824	5 745
Publication	2 341	34 474
Autres charges d'exploitation	7 119	2 469
Charges du personnel	244 170	156 303

IV.4 Charges financières nettes

Les charges financières nettes sont composées exclusivement des pertes de changes encourues pendant l'exercice. Au 31 décembre 2017, elles s'élèvent à 1.694 DT contre 1.661 DT au 31 décembre 2016.